



Le 7 décembre 2025

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

PROJET DE LOI DE FINANCES

Lundi 8 décembre 2025

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)

=>**Immigration, asile et intégration** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

- Temps attribué à la rapporteure spéciale : 5 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

=> **Sécurités** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

. Compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

=> **Écologie, développement et mobilité durables** (+ article 69) (durée maximale prévisionnelle : 9 heures)

. Budget annexe : contrôle et exploitation aériens

. Compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale

Lundi 8 décembre 2025 - À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (4) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (7) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

Mardi 9 décembre 2025

À 14 heures, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)

Aide publique au développement (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 45)

. Compte spécial : prêts à des États étrangers

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 5 minutes chacun

- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun

- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

• Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures

• Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures

=> **Action extérieure de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

Mardi 9 décembre 2025 - À 14 heures, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (7) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures
- => **Recherche et enseignement supérieur** (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)
- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures

Mercredi 10 décembre 2025

À 10 h 30

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)

=> **Pouvoirs publics** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

et **Conseil et contrôle de l'État**

et **Direction de l'action du Gouvernement**

. Budget annexe : publications officielles et information administrative

Mercredi 10 décembre 2025 - À 10 h 30 (suite)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3) : 5 minutes chacun
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (5) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 9 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 9 décembre à 11 heures
- => **Relations avec les collectivités territoriales** (+ articles 72, 73, 74, 75, 76 et 77) (durée maximale prévisionnelle : 8 heures 30)
- . Compte spécial : Avances aux collectivités territoriales
 - Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
 - Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 9 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 9 décembre à 11 heures

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 10 décembre à 11 heures

À 16 h 30, le soir et la nuit

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la **ratification** de plusieurs **conventions-cadres** relatives aux **bureaux** à **contrôles nationaux** juxtaposés, aux **contrôles** en cours de **route** et aux **gares communes** ou **d'échange** (texte de la commission, n° 183, 2025-2026)

=> Projet de loi Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement du

Mercredi 10 décembre 2025 - À 16 h 30, le soir et la nuit (suite)

Monténégro relatif à la **coopération** dans le domaine de la **défense** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 159, 2024-2025)

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 8 décembre à 15 heures
- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Relations avec les collectivités territoriales (suite)** (+ articles 72, 73, 74, 75, 76 et 77) (durée maximale prévisionnelle : 8 heures 30)
 - . Compte spécial : Avances aux collectivités territoriales

Jeudi 11 décembre 2025

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)

- => **Défense** (+ article 68) (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)
 - Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (8) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures
- => **Médias, livre et industries culturelles** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 15)
 - . Compte spécial : avances à l'audiovisuel public

Jeudi 11 décembre 2025 - À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (6) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures
- => **Santé** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 45)
- Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes
 - Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures
- => **Monde combattant, mémoire et liens avec la Nation** (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 30)
- Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes
 - Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures
- > **Engagements financiers de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)
- . Compte spécial : participations financières de l'État
 - . Compte spécial : accords monétaires internationaux
 - . Compte spécial : prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

Jeudi 11 décembre 2025 - À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

et Remboursements et dégrèvements

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3) : 5 minutes chacun
- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures

Vendredi 12 décembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture du projet de loi de **financement de la sécurité sociale pour 2026** (A.N., n° 2141)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 10 décembre matin
 - Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : à l'ouverture de la discussion générale
 - Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : à l'issue de la discussion générale
 - Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : jeudi 11 décembre à 15 heures
- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Culture** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

Vendredi 12 décembre 2025 - Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 9 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 11 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 11 décembre à 11 heures
- => **Justice** (+ article 78) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)
- Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 9 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 11 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 11 décembre à 11 heures
- => **Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales** (durée maximale prévisionnelle : 5 heures)
- . Compte spécial : développement agricole et rural
 - Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes
 - Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 9 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 11 décembre à 11 heures
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 11 décembre à 11 heures

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)

=> **Économie** (+ articles 70 et 71) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

. Compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

et **Investir pour la France de 2030**

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (4) : 5 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 12 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 12 décembre à 11 heures

=> **Suite de l'examen de la mission Sport, jeunesse et vie associative**

=> Éventuellement, **examen des missions et des articles rattachés reportés**

=> **Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits**

• Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : mercredi 10 décembre à 11 heures

• Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : vendredi 12 décembre à 11 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : vendredi 12 décembre matin

Éventuellement, dimanche 14 décembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Examen des missions et des articles rattachés reportés**
 - => **Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite)**

Lundi 15 décembre 2025

Éventuellement, le matin

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => Éventuellement, **examen des missions et des articles rattachés reportés**
 - => Éventuellement, **examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite)**

À 14 h 30

- Projet de **loi de finances**, considéré comme rejeté par l'Assemblée nationale, pour **2026** (n° 138, 2025-2026)
 - => **Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 2026**
 - Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 12 décembre à 15 heures
 - Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : lundi 15 décembre à 12 h 30
 - => **Scrutin public à la tribune de droit***

SEMAINE SÉNATORIALE

Lundi 15 décembre 2025

À 17 heures

- **Déclaration du Gouvernement**, suivie d'un débat et d'un vote sur cette déclaration, en application de l'article 50-1 de la Constitution, portant sur la **stratégie de défense nationale**, les **moyens supplémentaires** et les **efforts industriels à engager** (demande du gouvernement)

- Intervention des orateurs des groupes, à raison d'un orateur par groupe, par ordre décroissant des effectifs des groupes, avec 14 minutes pour le groupe Les Républicains, 12 minutes pour le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, 10 minutes pour le groupe Union Centriste et 8 minutes pour les autres groupes, ainsi que 3 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 12 décembre à 15 heures

En application de l'article 39, alinéa 6, du Règlement, le vote sur cette déclaration donnera lieu à un scrutin public ordinaire et aucune explication de vote ne sera admise.

Mardi 16 décembre 2025

À 14 h 30

- Proposition de résolution européenne, en application de l'article 73 quinques C du Règlement, visant à demander au **Gouvernement français** de saisir la **Cour de justice de l'Union européenne** pour empêcher la **ratification de l'accord avec le Mercosur**, présentée par MM. Jean-François RAPIN, Cédric PERRIN et Mme Dominique ESTROSI SASSONE (texte de la commission, n° 157, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées avec une saisine pour avis de la commission des affaires européennes.

- Délai limite pour le dépôt, auprès de la commission des affaires européennes, des amendements sur la proposition de résolution n° 99 initialement déposée : lundi 17 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires européennes pour le rapport et le texte : jeudi 20 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission auprès de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : lundi 24 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour le rapport et le texte : mercredi 26 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour examiner les amendements de séance : mardi 16 décembre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 décembre à 15 heures

Mardi 16 décembre 2025 - À 14 h 30 (suite)

- Proposition de loi visant à intégrer les **centres experts en santé mentale** dans le code de la santé publique, présentée par M. Alain MILON et plusieurs de ses collègues (n° 385, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 16 décembre début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 décembre à 15 heures

Le soir

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen** des 18 et 19 décembre 2025

- Intervention liminaire du Gouvernement : 8 minutes
- 4 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, à la commission des finances et à la commission des affaires européennes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur des commissions et des groupes pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Conclusion par la commission des affaires européennes : 4 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 15 décembre à 15 heures

Mercredi 17 décembre 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 17 décembre à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi visant à **assouplir** les **contraintes** à l'usage de dispositifs de **lecture automatisée** de **plaques d'immatriculation** et à **sécuriser** l'action des **forces de l'ordre**, présentée par M. Pierre Jean ROCHETTE et plusieurs de ses collègues (n° 66, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 16 décembre à 15 heures

Mercredi 17 décembre 2025 - De 16 h 30 à 20 h 30 (suite)

- Proposition de loi relative à la **sécurisation** des **marchés publics numériques**, présentée par M. Dany WATTEBLEED et plusieurs de ses collègues (n° 8, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 16 décembre à 15 heures

À 22 heures

- **Déclaration du Gouvernement**, suivie d'un débat et d'un vote sur cette déclaration, en application de l'article 50-1 de la Constitution, portant sur la **lutte contre le narcotrafic et la criminalité organisée** (demande du gouvernement)

- Intervention des orateurs des groupes, à raison d'un orateur par groupe, par ordre décroissant des effectifs des groupes, avec 14 minutes pour le groupe Les Républicains, 12 minutes pour le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, 10 minutes pour le groupe Union Centriste et 8 minutes pour les autres groupes, ainsi que 3 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 16 décembre à 15 heures

En application de l'article 39, alinéa 6, du Règlement, le vote sur cette déclaration donnera lieu à un scrutin public ordinaire et aucune explication de vote ne sera admise.

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi visant à protéger les jeunes de l'**exposition excessive et précoce** aux **écrans** et des méfaits des **réseaux sociaux**, présentée par Mme Catherine MORIN-DESAILLY et plusieurs de ses collègues (n° 744, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à simplifier la **sortie de l'indivision successorale** (n° 415, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe UC et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au GEST)

- Proposition de loi visant à garantir la **continuité** des **revenus** des **artistes auteurs**, présentée par Mme Monique de MARCO et plusieurs de ses collègues (n° 107 rect., 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

- Proposition de loi visant à mieux concerter, informer et protéger les **riverains** de **parcelles** agricoles exposés aux **pesticides** de **synthèse**, présentée par M. Guillaume GONTARD et plusieurs de ses collègues (n° 107, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 5 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

PROJET DE LOI DE FINANCES

Mardi 23 décembre 2025

À 9 h 30

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de **loi de finances** pour **2026**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
 - Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 22 décembre à 15 heures
- Questions orales

**Suspension des travaux en séance plénière :
du mercredi 24 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026**

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 6 janvier 2026

À 14 heures (hors hémicycle)

Travaux hors hémicycle de la commission des affaires européennes, des délégations et des instances temporaires (jusqu'à 17 heures) et des commissions permanentes (à partir de 17 heures)

À 18 heures

- Débat sur la **délinquance** des **mineurs** (demande du groupe Les Républicains)
 - Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
 - Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 5 janvier à 15 heures

Le soir

- Débat sur la **sécurité** dans les **musées** (demande du groupe Les Républicains)
 - Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
 - Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 5 janvier à 15 heures

Mardi 6 janvier 2026 - Le soir (suite)

- Débat sur l'accès à la **culture** dans les **territoires ruraux** (demande du GEST)
 - Temps attribué au groupe Écogiste - Solidarité et Territoires : 8 minutes
 - Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
 - Conclusion par le groupe Écogiste - Solidarité et Territoires : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 5 janvier à 15 heures

Mercredi 7 janvier 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 7 janvier à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à intégrer les **accompagnants** des **élèves** en situation de handicap dans la **fonction publique** et à garantir une meilleure **inclusion** des élèves en **situation de handicap** et à **besoins éducatifs particuliers**, présentée par Mmes Marie-Pierre MONIER, Colombe BROSSEL et plusieurs de leurs collègues (n° 872, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 17 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 7 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 6 janvier à 15 heures

- Proposition de loi visant à **revaloriser** les **métiers** du **travail social**, présentée par Mme Annie LE HOUEROU et plusieurs de ses collègues (n° 501, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 17 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 7 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 6 janvier à 15 heures

Jeudi 8 janvier 2026

À 10 h 30

- Questions orales

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 13 janvier 2026

À 14 h 30

- Éloge funèbre de Gilbert BOUCHET

À 15 h 15 et le soir

- Proposition de loi visant à **conforter l'habitat**, l'offre de **logements** et la **construction**, présentée par Mme Dominique ESTROSI SASSONE et M. Mathieu DARNAUD (n° 171, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 23 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 6 janvier après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 9 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 13 janvier en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 12 janvier à 15 heures

Mercredi 14 janvier 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 14 janvier à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi visant à **conforter l'habitat**, l'offre de **logements** et la **construction**, présentée par Mme Dominique ESTROSI SASSONE et M. Mathieu DARNAUD (n° 171, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Mercredi 14 janvier 2026 - À 16 h 30 et le soir (suite)

- Proposition de loi visant à améliorer les moyens d'**action** de l'**Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués** et à faciliter l'exercice des missions d'**expert judiciaire**, présentée par M. Antoine LEFÈVRE (n° 128, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 7 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 12 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 14 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 13 janvier à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la **confidentialité** des **consultations** des **juristes d'entreprise** (n° 569, 2023-2024) (demande des groupes UC et Les Indépendants)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 7 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 12 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 14 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 13 janvier à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 19 janvier 2026

À 16 heures et, éventuellement, le soir

- Sous réserve de son dépôt, projet de loi organisant une **consultation** des **populations** intéressées de la **Nouvelle-Calédonie**

Ce texte sera envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 12 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 14 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 19 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 19 janvier après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 16 janvier à 15 heures

Mardi 20 janvier 2026

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur la proposition de loi visant à conforter l'habitat, l'offre de logements et la construction, présentée par Mme Dominique ESTROSI SASSONE et M. Mathieu DARNAUD (n° 171, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 19 janvier à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 20 janvier à 12 h 30

Mardi 20 janvier 2026 - À 14 h 30 et le soir (suite)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Ces textes ont été envoyés à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 7 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 15 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 20 janvier en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 2 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 19 janvier à 15 heures

Mercredi 21 janvier 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 21 janvier à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Jeudi 22 janvier 2026

À 10 h 30, 14 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Éventuellement, vendredi 23 janvier 2026

Le matin et après-midi

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 26 janvier 2026

À 15 heures et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Mardi 27 janvier 2026

À 14 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Mercredi 28 janvier 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 28 janvier à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutins publics solennels sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)*

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 27 janvier à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mercredi 28 janvier à 14 h 30

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'**approbation** de l'**accord** entre le **Gouvernement** de la **République française** et la **Communauté des Caraïbes** relatif à l'**adhésion** au **protocole** sur les **priviléges** et **immunités** de la **Communauté des Caraïbes** du 14 janvier 1985 (procédure accélérée) (n° 160, 2025-2026)

=> Sous réserve de son dépôt, projet de loi autorisant l'**approbation** de l'**accord** entre le **Gouvernement** de la **République française** et le **Gouvernement** de la **République du Kazakhstan** sur la **réadmission** des **personnes**

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 26 janvier à 15 heures

- Projet de loi relatif à la **restitution** de **biens culturels** provenant d'États qui, du fait d'une appropriation illicite, en ont été privés (procédure accélérée) (n° 871, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 19 janvier à 12 heures

• Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 21 janvier matin

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 26 janvier à 12 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 28 janvier matin

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 27 janvier à 15 heures

À 10 h 30

- Sous réserve de leur dépôt, explications de vote des groupes sur les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de **simplification de la vie économique** (procédure accélérée)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 28 janvier à 15 heures

De 11 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDPI)

Cet ordre du jour sera fixé ultérieurement.

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 3 février 2026

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de **l'organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (n° 97, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 3 février en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 2 février à 15 heures

Mercredi 4 février 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 4 février à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de **l'organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (n° 97, 2025-2026)

Jeudi 5 février 2026

À 10 h 30, 14 h 30 et éventuellement le soir

- Suite du projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de **l'organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (n° 97, 2025-2026)

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 10 février 2026

À 14 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de l'**organisation et du contrôle des polices municipales et des gardes champêtres** (procédure accélérée) (n° 97, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 9 février à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 10 février à 12 h 30